



# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES À L'AEFE

## Commission Consultative Paritaire Locale N°1

[Pays]

ENGAGÉ·ES **POUR**  
TOUS LES PERSONNELS ET  
L'OPÉRATEUR PUBLIC AEFE !



personnels du 1<sup>er</sup> degré



personnels du 2<sup>nd</sup> degré



professeur·es d'EPS



enseignement professionnel



personnels administratifs



personnels de direction



personnels d'inspection



personnels du MEAE

## VOS ÉLU·ES AGISSENT

Dans l'ensemble du réseau AEFE, vos élu·es de la FSU (SNUipp, SNES, SNEP) agissent en lien étroit avec les sections syndicales locales et les secteurs hors de France de la FSU. Ils/Elles luttent pour vous défendre efficacement en exigeant un fonctionnement démocratique des établissements par une gouvernance respectueuse des textes et des personnels. Grâce à la [victoire de la FSU au Conseil d'État](#) le 23 août 2022, la compétence des CCPL pour le recrutement des personnels est maintenue.

## POUR TOUS LES PERSONNELS

- imposer et défendre l'**équité** et le respect de **règles transparentes de recrutement** ;
- **informer et conseiller** les collègues ;
- faire valoir les droits de chaque collègue en exigeant le **respect des textes** de l'AEFE ;
- améliorer les **conditions de travail**, d'hygiène et de sécurité ;
- exiger un **fonctionnement démocratique** des établissements par une gouvernance respectueuse des textes et des personnels ;
- **s'opposer aux pratiques arbitraires** qui portent atteinte aux personnels.

## POUR LES PERSONNELS DÉTACHÉS

- rétablir une **mobilité choisie en mettant fin au bornage** des détachements ;
- défendre chaque collègue en veillant à l'**égalité des droits** lors des refus de temps partiel, non-renouvellements de détachement / contrat, fins de mission anticipées ... ;
- obtenir des **revalorisations de salaire**, le paiement de toutes les **indemnités** statutaires, des indemnités répondant réellement au **coût de la vie**.

## POUR LES PERSONNELS DE DROIT LOCAL

- exiger une **revalorisation des salaires et des indemnités**, une amélioration des grilles salariales et une véritable progression de **carrière** ;
- assurer une vraie **protection sociale** ;
- garantir le passage de contrat à durée déterminée (CDD) à **contrat à durée indéterminée (CDI)**.



Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,  
► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀  
avec les syndicats de la FSU



**Votez FSU !**